



Les restaurations indirectes postérieures adhésives conservatrices

Avec Dre Laurie St-Pierre



Cours impliquant
des ateliers « Hands-on »

Objectifs éducationnels

Les techniques d'adhésion avancées et les céramiques dont le disilicate de lithium permettent maintenant la restauration des dents postérieures en conservant davantage de structure dentaire tout en favorisant la longévité. Ce cours, fondé sur les évidences scientifiques et appuyé par plusieurs cas cliniques, présentera les différentes étapes cliniques pour la réalisation de restaurations indirectes postérieures adhésives, de la sélection de cas jusqu'aux dernières avancées techniques pour la cimentation adhésive.

Contenu

À la suite de cette formation vous serez à l'aise à :

- Sélectionner les cas pour les restaurations indirectes conservatrices
- Effectuer un design de préparation optimal et conservateur
- Sélectionner l'approche de restauration pour les dents traitées endodontiquement
- Utiliser des techniques adhésives avancées pour maximiser le scellement et la rétention
- Effectuer le scellement immédiat de la dentine et l'élévation de marge profonde
- Utiliser un protocole optimal pour la cimentation adhésive (résine de cimentation et composite préchauffé)

CHACQUE PARTICIPANT.E QUITTERA AVEC UN KIT D'ESSAI DE TOUS LES PRODUITS POUR UTILISATION DANS SA PRATIQUE (Valeur de \$700). En plus d'un instrument pour composite (gracieuseté de Paradise Dental Technology)



À qui s'adresse cette formation ?

Aux dentistes ainsi qu'aux membres de l'équipe impliqués dans les des travaux en restaurations.

Dates

22 novembre 2024 ou 29 mars 2025

Lieu



Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Conférencière



Dre Laurie St-Pierre

DMD, MSc.

Dre Laurie St-Pierre, D.M.D., MSc. Diplômée de la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval (Québec, Canada) en 2008, la docteure St-Pierre a complété une résidence en dentisterie multidisciplinaire en 2009, également à l'Université Laval. Par la suite, elle a obtenu un certificat en dentisterie opératoire et une maîtrise en sciences à l'Université d'Iowa (Iowa City, États-Unis) en 2011. La docteure St-Pierre est professeure titulaire en dentisterie opératoire à la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval où elle exerce une pratique limitée à la restauration et à la dentisterie esthétique. Elle s'implique en formation continue par des cours théoriques et des ateliers pratiques. Ses champs d'intérêts sont orientés vers la dentisterie esthétique, la dentisterie conservatrice, les matériaux dentaires de restauration, l'adhésion et la cariology.

Cette formation est en collaboration avec Kuraray Noritake Dental

Divulgarion aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)



Dentiste : 9 Unités FC (théorie : 5 heures / pratique : 2 heures)

Hygiéniste : 7 Unités FC (théorie : 5 heures / pratique : 2 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 – Cours et ateliers pratiques (dîners libres)

Coûts*



Dentiste : 1 595 \$

Membre du personnel : 795 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation (sauf si vous vous inscrivez dans les 30 jours précédents le début de la première journée de la formation). Le contenu du programme peut être modifié sans préavis. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix original non escompté de la formation seront retenus (et les rabais de quantité et/ou gratuits associés seront réajustés), non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations/services de consultation. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

